

Affaire suivie par :

Benjamin CHEVILLON Tél: +33 (0)1 41 62 62 83 Télécopie: +33 (0)1 49 17 90 61 benjamin.chevillon@afnor.org

Priscilla MAGANZA

Téléphone: +33 (0)1 41 62 62 75 priscilla.maganza@afnor.org

nos références : BCV/PRM/096/FAB/Décisions/Ltre envoi certificat

objet: MARQUE NF-EQUIPEMENTS DE CHANTIER

p.j.: mentionnée

Copies: M. ARVAULT - GINGER CEBTP

Monsieur Marcello BIANCHI MARCEGAGLIA Buildtech S.r.l. Division Ponteggi Dalmine Via Giovanni Della Casa, 12 I-20151 MILANO ITALIE

Le 30 octobre 2009

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint :

Pour votre usine de GRAFFIGNANA:

⇒ la décision de reconduction N°16.05 du 15/10/2009,

Le droit d'usage vous est accordé pour une durée d'un an à compter de la date de la présente décision.

Vous en souhaitant bonne réception.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Benjamin CHEVILLON Ingénieur Certification





Organisme certificateur:

AFNOR Certification

11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Secrétariat Technique

Laboratoire d'essais

Organisme d'inspection

GINGER CEBTP

ZAC la Clef de Saint-Pierre - 12 avenue Gay-Lussac - 78990 ÉLANCOURT



ATTESTATIONS DE DROIT D'USAGE

1-096

Titulaire:
MARCEGAGLIA Buildtech S.r.l.
Via Giovanni della Casa, 12
I – 20151 MILANO
ITALIE

Usine:

GRAFFIGNANA

Le présent document comporte 2 attestations ; il se rapporte à l'ensemble des modèles du fabricant bénéficiant du droit d'usage de la marque se et relevant de l'application « Équipements de chantier » ; il contient notamment la nomenclature se des sous-ensembles pour les échafaudages de façade à composants préfabriqués.

AVERTISSEMENT

La classification conventionnelle des échafaudages au titre des normes européennes NF EN 12810 -1 et 2 et NF EN 12811 -1, 2 et 3 est donnée pour une configuration de maille uniforme non recouverte, et pour une configuration de maille uniforme recouverte d'un filet de porosité ≥ 50 % dont les caractéristiques sont prises en compte dans les conditions spécifiées à l'annexe A de la norme NF EN 12811-1 notamment au § A.2.1.

La signification des abréviations dans les tableaux est la suivante :

N.R: échafaudage non recouvert

Échafaudage en acier: ancré en quinconce tous les 24 m² pour une maille de 3 m de longueur, 20 m² pour une maille de 2,5 m et 16 m² pour une maille de 2 m.

Échafaudage en alliage d'aluminium : ancré tous les 12 m² pour une maille de 3 m de longueur, 10 m² pour une maille de 2,5 m et 8 m² pour une maille de 2 m

R : échafaudage recouvert par filet

Échafaudage en acier ou échafaudage en alliage d'aluminium: ancré tous les 12 m² pour une maille de 3 m de longueur, 10 m² pour une maille de 2,5 m et 8 m² pour une maille de 2 m,.

La classification conventionnelle des échafaudages résultant de l'application des normes ci-dessus est faite sur des bases différentes de celle qui résultait de l'application de la norme NF HD 1000 en ce qui concerne les efforts de vent.

Les valeurs des pressions de vent ont été choisies (norme NF EN 12811-1 § 6.2.7.4.1) de sorte que

« Normalement, ces pressions ne seront pas dépassées dans la majeure partie de l'Europe ».

En fait, cette application conduit à des effets sensiblement supérieurs à ceux qui résulteraient de l'application des Règles NV 65 modifiées dans la majeure partie du territoire de la France Métropolitaine (notamment les zones 1 et 2). Des configurations recouvertes par filets avec une densité d'ancrage inférieure ou recouvertes par bâches sont donc envisageables (particulièrement dans ces zones) mais nécessitent une justification spécifique par le calcul.

Les planchers d'accès à trappe doivent, s'ils ont disposés dans une maille courante, supporter les charges de la classe prévue pour l'échafaudage. Si les accès sont disposés dans une maille spécifique hors zone de travail (cas d'une maille d'accès « en verrue » notamment) ils doivent au moins supporter les charges de la classe 3.

ATTESTATION DE DROIT D'USAGE MARQUE —ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER

Organisme certificateur :

AFNOR Certification – 11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Secrétariat Technique - Laboratoire d'essais et Organisme d'inspection : GINGER CEBTP - ZAC la Clef de Saint-Pierre - 12 avenue Gay-Lussac - 78990 ÉLANCOURT

ADMISSION À LA MARQUE

N° 16.01 du 13/07/2005

RECONDUCTION DE LA MARQUE

N° 16.05 du 15/10/2009

Identification de l'usine N°16

La société : MARCEGAGLIA Buildtech S.r.l. Via Giovanni della Casa, 12

I – 20151 MILANO

ITALIE

Pour son usine de:

GRAFFIGNANA

Correspondant AFNOR Certification:

M. Benjamin CHEVILLON Tél: 01 41 62 62 83

Fax: 01 49 17 90 61

Correspondant GINGER CEBTP:

M. Michel ARVAULT Tél: 01 30 85 24 95

Fax: 01 30 85 21 80



est autorisée à apposer, sur les produits ci-dessous, la marque de conformité aux normes NF EN 12810 parties 1 et 2 et NF EN 12811 parties 1, 2 et 3, relatives aux échafaudages de façade à composants préfabriqués, aux spécifications complémentaires du Référentiel -096 et dans les conditions fixées par celui-ci.

	Structure porteuse	Trame maxi	Classe du modèle selon les planchers dont il est équipé						
Modèle (Date d'effet)			Planchers modulaires acier <i>l</i> = 0,33m				Plateaux mixtes		
			h = 75 mm		h = 50 mm		aluminium bois pour accès <i>l</i> = 0,66 m		
			NR	R	NR	R	NR	R	
	Structure multidirectionnelle- multiniveau Acier galvanisé σ _e ≥ 310 N/mm ²					1883			
SM 8 (13/07/2005)	Largeur 0,81 m	3,00 m 2,50 m 1,80 m	4	4	3 4 4	3 4 4	5 6	5 6 6	
	Largeur 1,14 m	3,00 m 2,50 m 1,80 m	4	4	3 3 3	3 3 3	4 4 5	4 4 5	

Attention: pour la signification des abréviations et les conditions d'attribution des classes, se reporter à l'avertissement en page 2 du présent document

Pour se référer à la marque , une structure d'échafaudage montée à partir d'un modèle certifié ne doit comporter, pour les sous-ensembles soumis au marquage, que ceux figurant dans la nomenclature du modèle.

La nomenclature du modèle ci-dessus est donnée en page 4 du présent document. Elle fait partie intégrante de l'attestation.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et le cas échéant par les essais réalisés au laboratoire de la marque.

Le droit d'usage de la marque set accordé pour une durée d'un an à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque set au Référentiel se-096.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN



SM 8

Désignation des sous-ensembles	emmad 1	Références				
Vérins de pied	3040501102 - 3040	501102				
Socle fixe (platine de pied)	3040501126	10.01				
Portique passage piétons	3150800181					
Chevêtre pour passage piéton	3150800161					
Montants	3150100481 - 3150	100471 - 3150100461 - 3150100451 - 3150100441 -				
	3150100431 - 3150	0100421 - 3150100411				
Élément de départ	3150100401					
Longerons (moises)	3150201271 - 3150	0201151 - 3150201141 - 3150201171 - 3150201161				
Traverses	3150201121 - 3150	0201131				
Traverses renforcées	3150300821 - 3150	0300811 - 3150300801				
Lisses supérieures pour garde corps	3150201281 - 3150201221 - 3150200211 - 3150201241 - 3150201201 -					
	3150201191 - 3150201231 - 3150201181					
Garde-corps de montage et d'exploitation	3150201291 - 3150201101 - 3150201091 - 3150201081					
Diagonales de façade	3150500471 - 3150500431 - 3150500391 - 3150500381 - 3150500371					
Diagonales en plan	3150400351 - 3150400341 - 3150400281 - 3150400331 - 3150400271 -					
ne 620 de conformité aux normes NE EN 128	3150400321 - 3150	400291 - 3150400311 -3150400301				
Diagonales latérales	3150500461 - 3150	500451				
Consoles	3150700121 - 3150	7700151 - 3150700361 - 3150700371				
Arbalétriers renfort de console	3150700381 - 3150	700391				
Poutres de franchissement	3150800311 - 3150	800301 - 3150800291				
Chevêtres de liaison de poutres	3150800331 - 3150	800321				
Échelle d'accès – Main courante	3070300191-3070	300201				
Panneau indicateur des charges d'exploitation	6050500220					
	17000					
La classe d'un modèl	e dépend des planche	ers dont il est équipé.				
Se reporter à l'attestation	on ou aux étiquettes c	ollées sur les planchers.				
Modules en acier galvanisé pour plancher :						
* hauteur 75 mm – largeur 0,33 m						
× longueur[3,0 m]	3070101581					
	20,010101					
* hauteur 50 mm – largeur 0,33 m	2070101621 2070	101291 -3070101281 -3150201001 -3150200991				
× longueur[3,0 m] [2,5 m] [1,8 m] [1,14 m] [0,81 m]	30/0101031 - 30/0	101291 -3070101281 -3130201001 -3130200991				
Plateaux mixtes aluminium-bois à trappe pour planchers	10000					
raceaux mixtes arummum-bois a trappe pour pranchers						

3070101559 - 3070101659 - 307011649

* largeur 0,66 m × longueur [3,0 m] [2,5 m] [1,8 m]

d'accès:

ATTESTATION DE DROIT D'USAGE MARQUE -ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER

Organisme certificateur : AFNOR Certification – 11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Secrétariat Technique - Laboratoire d'essais et Organisme d'inspection : GINGER CEBTP - ZAC la Clef de Saint-Pierre - 12 avenue Gay-Lussac - 78990 ÉLANCOURT

ADMISSION À LA MARQUE 🐠 Nº 16.01 13 / 07 / 2005 du RECONDUCTION DE LA MARQUE ® N° 16. 05 du 15 / 10 / 2009 Nº16 Identification de l'usine

La société:

MARCEGAGLIA Buildtech S.r.l.

Via Giovanni della Casa, 12

I - 20151 MILANO

ITALIE

Pour son usine de:

GRAFFIGNANA



Correspondant AFNOR Certification:

M. Benjamin CHEVILLON Tél: 01 41 62 62 83

Fax: 01 49 17 90 61

Correspondant GINGER CEBTP:

M. Michel ARVAULT Tél: 01 30 85 24 95

Fax: 01 30 85 21 80

est autorisée à apposer, sur les produits ci-dessous, la marque D de conformité aux normes NF EN 12810 parties 1 et 2 et NF EN 12811 parties 1, 2 et 3, relatives aux échafaudages de façade à composants préfabriqués, aux spécifications complémentaires du Référentiel 49-096 et dans les conditions fixées par celui-ci.

	Structure porteuse	Trame maxi	Classe du modèle selon les planchers dont il est équipé						
Modèle (Date d'effet)			Planchers modulaires acier l = 0,33m				Plateaux mixtes aluminium bois		
			h = 75 mm		h = 50 mm		pour accès $l = 0,66$ m		
			NR	R	NR	R	NR	R	
REALPONT (13/07/2005)	Structure à cadres Acier galvanisé $\sigma_e \ge 310 \text{ N/mm}^2$	0101631 - 3070 0							
Realpont 75	Largeur 0,75 m	3,00 m 2,50 m 1,80 m	4	4	3 4 4	3 4 4	6 6 6	6 6	
Realpont 105	Largeur 1,05m	3,00 m 2,50 m 1,80 m	3	3	3 3 3	3 3 3	3 4 4	3 4 4	

Attention : pour la signification des abréviations et les conditions d'attribution des classes, se reporter à l'avertissement en page 2 du présent document

Pour se référer à la marque , une structure d'échafaudage montée à partir d'un modèle certifié ne doit comporter, pour les sous-ensembles soumis au marquage, que ceux figurant dans la nomenclature 👁 du modèle.

> La nomenclature 🕲 du modèle ci-dessus est donnée en page 4 du présent document. Elle fait partie intégrante de l'attestation.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et le cas échéant par les essais réalisés au laboratoire de la marque.

Le droit d'usage de la marque 🚳 est accordé pour une durée d'un an à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque 🚳 et au Référentiel 🝩-096.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN



REALPONT 75 / 105

Désignation des sous-ensembles	Références					
Vérins de pied	3040501082 - 3040501092					
Socle fixe (platine de pied)	3030100046					
Portique passage piétons	3040104071					
Cadre RP 75	3040106061					
Cadre RP 105	3040106051					
Montant terminal support garde-corps	3040303011					
Lisses et sous-lisses	3040201515 - 3040201385 - 3040201395					
Garde-corps d'about RP 75	3040206111					
Garde-corps d'about RP 105	3040206081					
Garde-corps de montage et d'exploitation	3040201501 - 3040201471 - 3040201461 - 3040201481 - 3040201491					
Plinthes	3070200151 - 3070200141 - 3070200101					
Diagonales de façade	3040201525 - 3040201365 - 3040201375					
Diagonales en plan	3040201545 - 3040201405 - 3040206415 - 3040206535 -					
	3040201425 - 3040206435 - 3040201445 - 3040204455 - 3040201555					
Consoles	3040306051 - 3040306021					
Arbalétriers renfort de console	3040306071 - 3040306061					
Poutres de franchissement	3040601191 - 3040601211 - 3040601181 - 3040601201					
Chevêtres de liaison de poutres	3040601231 – 3040601221					
Échelle d'accès – Main courante	3070300171-3070300181					
Panneau indicateur des charges d'exploitation	6050500220					
	lèle dépend des planchers dont il est équipé. tion ou aux étiquettes collées sur les planchers.					
Modules en acier galvanisé pour plancher :	dide Structure Trame					
* hauteur 75 mm – largeur 0,33 m	iram session (silve)					
× longueur[3,0 m]	3070101581					
* hauteur 50 mm – largeur 0,33 m						
× longueur[3,0 m] [2,5 m] [1,8 m] [1,14 m] [0,81 m]	3070101631 - 3070101291 - 3070101281 - 3150201001 - 3150200991					
	Blunda eish 1793					
21. 4	SunWOLE \$ 10 (200)					
Plateaux mixtes aluminium-bois à trappe pour	100 m 10.0 m 2.00 m 2.00 m					
planchers d'accès :	2070101550 2070101650 207011640					
* largeur 0,66 m × longueur [3,0 m] [2,5 m] [1,8 m] 3070101559 – 3070101659 – 307011649						